



STADE RENNAIS ATHLETISME

Cadets/Cadettes
Saison 2017 / 2018

Ce cadre de pratique s'adresse aux athlètes nés en **2001 et 2002**.
Catégorie **Cadets-Cadettes**.

ORGANISATION DU CLUB

Le STADE RENNAIS ATHLETISME est une association loi 1901.
Le Président du club est Jean-Charles GICQUEL.

L'adresse du club :

Stade Courtemanche **13, Rue Zacharie Roussin** **35700 RENNES** **Tél : 02.99.63.91.06**

Notre adresse électronique est : contact@staderennaisathle.fr

En ce qui concerne le groupe des jeunes, les personnes contact Pierre MARCHESSOU, Tel 06 01 92 76 20
Thierry JOURDEN, Tel 07 69 19 42 02

RESPONSABILITE

Le Président de l'association est le responsable de toutes les activités.

La licence d'athlétisme permet d'acquérir, entre autre, une assurance pour tous les accidents qui peuvent survenir pendant les séances d'entraînement, les compétitions et les déplacements correspondants. Elle est obligatoire pour participer aux compétitions de la Fédération Française d'Athlétisme (FFA). Aucune licence ne peut être établie sans certificat médical **avec la mention « athlétisme en compétition »** (ou questionnaire pour renouvellement du certificat).

Une séance d'entraînement à titre d'essai sera accordée aux nouveaux.

ADHESION - LICENCE – COTISATION

Pour établir une licence d'athlétisme, il faut :

- **la fiche d'inscription complétée et signée**
- **un certificat médical ou le questionnaire santé pour renouvellement du certificat.**
- **la cotisation de 135 Euros pour l'année**

Aides financières :

Si vous êtes bénéficiaire de l'allocation de rentrée scolaire vous pouvez bénéficier de 40€ de réduction (Coupons Sport). Pour en bénéficier vous devez fournir au club une copie de l'attestation d'allocation de rentrée scolaire.

Le club est adhérent du dispositif « Carte Sortir ».

Vous pouvez également avoir des aides auprès de vos employeurs. Au préalable, vous devez demander au club une attestation de cotisation.

EQUIPEMENT

Pour pratiquer il faut :

Un survêtement

Un short ou un cuissard

Une paire de chaussures d'entraînement (training)

Une paire de chaussures à pointes (organisation au club d'une bourse aux pointes en début de saison).

Une bouteille d'eau

Il est possible de commander les équipements du club (Veste, Pantalon, tee shirt ...).

Le maillot du club est obligatoire pour participer aux compétitions. Son prix est de 20 Euros.

ENTRAINEMENT

L'entraînement reprend le **Mercredi 6 Septembre 2017 à 18H30.**

Il y a plusieurs séances d'entraînement par semaine :

- **le lundi de 18h30 à 20h00.**

- **le mercredi de 18h30 à 20h00**

- **le vendredi de 18H30 à 20H00.**

Les entraînements se déroulent au Stade Courtemanche.

Des séances l'hivers se dérouleront au stade couvert Robert Poirier.

La régularité à l'entraînement est un facteur de progrès; aussi votre enfant est tenu d'assister aux séances et de prévenir en cas d'absence .

COMPETITIONS

La compétition est le but de la pratique au club. **Chaque athlète doit participer à au moins 3 compétitions au cours de la saison.**

Un calendrier des compétitions sera remis à chacun au cours du mois d'Octobre.

Les athlètes se doivent de participer à toutes les compétitions auxquelles ils sont convoqués.

Présence impérative lorsqu'il s'agit de compétition par équipe (Interclubs et challenge Equip'Athlé).

Une convocation sera systématiquement envoyée, par courriel, ou donnée en main propre 15 jours avant la compétition.

Dates importantes

Reprise de l'entraînement: Mercredi 6 Septembre 2017

Un temps de questions-réponses destiné aux parents se tiendra le :

Mercredi 6 Septembre 2017 avant l'entraînement.

Pour les inscriptions, une permanence aura lieu au stade de Courtemanche le :

→ Mercredi 5 Juillet 2017 de 14h00 à 20h00.

→ Mercredi 6 Septembre 2017 de 14h00 à 20h00.

Il est également possible d'adresser par voie postale ou de déposer au bureau du club les dossiers d'inscription complets à partir du 1^{er} juillet 2017.

Le STADE RENNAIS ATHLETISME souhaite à ses jeunes athlètes une excellente saison sportive.